

le ciel ou sur une image pieuse, de l'invocation des saints Noms de JÉSUS et de MARIE, ou d'une oraison jaculatoire.

II. *Pour chaque semaine.* — On offrira spécialement aux intentions de l'Apostolat la messe du vendredi, et on pourra s'imposer ce jour-là une mortification aux mêmes intentions.

III. *Pour chaque mois.* — On consacrera spécialement le *premier vendredi* à se renouveler dans l'esprit de l'Apostolat, à examiner et à corriger en soi tout ce qui pourrait mettre obstacle à l'union de notre cœur avec le Cœur de JÉSUS. On dirigera vers ce but la revue du mois et la préparation à la mort. On fixera, ce même jour, les œuvres que l'on a dessein de faire dans le courant du mois, aux différentes intentions de l'Apostolat, bien qu'on puisse en même temps donner toutes ses œuvres au Cœur de JÉSUS et au Cœur immaculé de MARIE, et laisser à ces divins Cœurs le soin d'en faire l'application comme il leur plaira.

Ceux qui sont agrégés au *Culte perpétuel*, pourront faire ces exercices le jour qui leur est échu pour leur adoration, s'ils craignent que leurs occupations ne leur permettent pas de consacrer spécialement au Cœur de JÉSUS deux jours chaque mois.

IV. *Pour chaque année.* — On célébrera avec une dévotion spéciale la fête du *Sacré Cœur de JÉSUS* et de l'*Immaculée-Conception*. Ces jours-là, on pourra renouveler en particulier ou en commun, sa consécration à ce divin Cœur et au Cœur immaculé de la sainte Vierge, et la résolution énergique de travailler de toutes ses forces à promouvoir leurs intérêts et leurs intentions.

## § 2. — *Dévotions recommandées aux Associés de l'Apostolat*

Voici quelques dévotions qui ont avec l'Apostolat de la Prière une étroite parenté, et dont l'adoption ne peut qu'aider à son exercice :

I. — Le *Tiers-Ordre de Saint François*, ordre religieux pour les gens vivant dans le monde. Ce genre de vie est celui qui est le plus recommandé par Léon XIII, c'est donc vers cette dévotion, c'est à la perfection au moyen de la Règle de St. François que devons tendre tous les amis du Sacré Cœur. Ils devront donc se faire recevoir tertiaires de St. François et entrer dans une des Fraternités de l'Ordre.

II. *L'Heure sainte*, qui consiste à s'unir pendant une heure, dans la soirée du jeudi de chaque semaine, aux